Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215601956-20251215-2025_DELIB65-DE

MAIRIE
De
LA ROCHE-BERNARD
(Morbihan)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° 65/2025

SEANCE DU LUNDI 15 DECEMBRE 2025 à 19H00

Date de convocation :	9 décembre 2025	Conseillers en exercice :	13
Date d'affichage :	9 décembre 2025	Conseillers présents :	8
		Conseillers votants :	10

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze décembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Maire.

Etaient présents : Messieurs Bruno LE BORGNE, Paul MARTEL, Franck PAULAY, Bernard HASPOT et Nicolas FAUCHEUX et Mesdames Monique LE THIEC, Sabrina LANOE et Martine ROCA

Étaient absents : Messieurs Samuel GUYONVARCH et Patrice SAVARY et Mesdames Maryvonne MORICE (donne pouvoir à Madame Monique LE THIEC), Aurélie LE FICHER (donne pouvoir à Madame Martine ROCA) et Ange CROGUENNOC

Fondation du patrimoine : adhésion 2026

Monsieur Le Maire expose :

La Fondation du patrimoine aide les propriétaires qu'ils soient des collectivités, des particuliers ou des associations. Elle accompagne chaque projet afin de trouver des financements publics et privés.

Le délégué local pour La Roche-Bernard est Jacques Hazo. Il se tiendra à notre disposition pour tout accompagnement relatif à un projet de sauvegarde du patrimoine public ou pour présenter les aides aux particuliers qui ont le souhait de restaurer un bien patrimonial privé sur la commune (Label de la Fondation du Patrimoine).

Monsieur Le Maire propose de renouveler pour 2026 l'adhésion à la Fondation du patrimoine. Pour les communes de moins de 3 000 habitants, la cotisation annuelle est de 200 €.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Maire

Après discussion et délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE Monsieur le Maire à faire adhérer la commune à l'association « Fondation du Patrimoine » pour un montant de 200 € pour l'année 2026,**
- **INSCRIT cette dépense au budget principal de la commune 2026**

Pour Extrait Certifié Conforme

Le Maire,

Bruno LE BORGNE

MAIRIE de LA ROCHE-BERNARD 56130 (Morbihan)